



**Allocution de Monsieur Prosper DODIKO,
Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage du Burundi
Président du Conseil des Ministres de la COMIFAC**

Excellence Madame le Ministre d'Etat en charge de l'Environnement de la République Démocratique du Congo ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Excellences Messieurs les Ambassadeurs ;

Monsieur le Commissaire du Département Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural ;

Madame et Monsieur les Co-facilitateurs de la Co facilitation Franco-Gabonaise du Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC)

Mesdames et messieurs en vos rangs et titres tout protocole observé ;

Distingués invités, Mesdames et Messieurs,

Nous voici enfin arrivés à la fin de nos travaux, plus de trois jours durant.

Ce fut un exercice fastidieux et très intéressant d'aligner toutes les préoccupations et les défis depuis le conseil directeur du PFBC, aux sessions thématiques et les différents évènements parallèles qui ont permis d'alimenter nos réflexions stratégiques pour une meilleure organisation de la sous-région. Je trouve que nous sommes dans un dynamisme très constructif qui doit véritablement orienter la sous-région vers un positionnement stratégique concernant la visibilité de la sous-région Afrique centrale et son alignement au niveau du continental et intercontinental avec les autres bassins tropicaux.

Nous avons également appris comment les innovations au niveau de la recherche scientifique peuvent apporter une autre dimension dans les décisions politiques de nos Etats à travers la connaissance de nos ressources leur quantification dans nos économies et la valeur estimée des potentialités de la sous région qui doivent rentrer en ligne de compte dans les différentes négociations internationales.

A propos des questions récurrentes sur le financement climatique international dont l'Afrique centrale n'en bénéficie pas assez, nous avons constaté que nous devons identifier les problèmes, poser les bonnes questions, et trouver les meilleures solutions. C'est cet exercice que nous avons fait pendant notre séjour ici à Kinshasa où des propositions ont été faites afin de définir une feuille de route de Kinshasa à Bélem et au-delà, mobiliser les moyens nécessaires afin de travailler de façon permanente avec tous les acteurs et en impliquant davantage le secteur privé.

Loin des discours nous devons maintenir le cap des orientations stratégiques qui ressortent des travaux de cette 20^{ème} réunion des parties que chaque entité devra implémenter dans son programme de travail si nous voulons absolument arriver à nos fins.

Pour ma part et en ce qui concerne les pays de l'espace COMIFAC dont j'assume la Présidence en exercice, je vais encourager ce partenariat avec le PFBC de manière à améliorer le dialogue entre toutes les parties prenantes pour une véritable construction afin de permettre au Bassin du Congo de bénéficier des appuis financiers conséquents à la hauteur des services écosystémiques rendus à la planète tout entière. Je sais qu'ensemble nous pourrons y arriver.

Mesdames et Messieurs, distingués invités ;

Il y a un adage qui dit que « nous avons emprunté la terre et les ressources à nos ancêtres et que nous devons les léguer à nos successeurs » dans un contexte précis il s'agit de la jeunesse que nous voulons désormais responsables de la gouvernance de ces ressources. C'est maintenant que nous devons le faire et je crois que la déclaration des jeunes et de la société civile pour un soutien à leur action est justifiée et nous devons les soutenir. Je me réjouis des engagements pris par cette jeunesse qui est avec nous et que les institutions sous régionales telles que la CEEAC, la COMIFAC, la CCBC et les initiatives sous régionales telles PFBC et CAFI ont déjà pris dans ce sens. Pour ma part, je voudrai proposer désormais de changer de paradigme en laissant monter au créneau la jeunesse tout en les soutenant et apprécier les résultats, car ils doivent être responsables de leur avenir dès maintenant en sachant que nous avons déjà fait notre part depuis des décennies.

Mesdames et messieurs

Les pays membres de la COMIFAC font face à de nombreux défis pour la conservation et la gestion de ce patrimoine il s'agit notamment, du braconnage de plus en plus organisé et professionnel, de l'expansion de l'agriculture itinérante sur brulis, de la transhumance non contrôlée, de l'exploitation illégale des forêts, les conflits d'utilisation des terres, la préservation des tourbières du bassin du Congo, des effets négatifs du changement climatique, des zoonoses, l'insuffisance de moyens financiers, l'émergence des troubles sociopolitiques dans plusieurs pays de la sous-région entraînant des déplacements massifs de populations, déplacés internes et réfugiés, lesquels ont le plus souvent des effets négatifs sur les ressources naturelles des zones d'accueil, pour ne citer que ceux-là et très récemment les conséquences de la guerre en Ukraine qui nous laissent sans voix par rapport à certains produits de première nécessité et les pénuries paradoxales de certaines denrées sur le continent africain qui vont ouvrir les voix à d'autres paradigmes de gestion.

Aujourd'hui des changements sont nécessaires dans les pratiques afin de renforcer le rôle important que joue les forêts pour une véritable contribution à une diversification économique de l'Afrique centrale et les pays membres de la COMIFAC ne sont pas en reste des réformes à faire tant sur le plan politique,

institutionnel, diplomatique que technique. Dans les faits, une révision des textes des organisations sous régionales de gestion est en cours, des décisions liées à une gestion durable des forêts telles que l'interdiction de l'exportation du bois sous forme de grumes, un mécanisme adapté de fiscalité forestière incitative, des mesures de sécurisation des recettes liées à l'exportation du bois et des mesures concernant le commerce du bois telles que l'accord de partenariat volontaire (APV-FLEGT), et le dialogue avec la Chine (un cadre logique pour l'élaboration d'un projet devant accompagner ce dialogue a été élaboré).

En termes de perspectives, les pays membres de la COMIFAC sont solidaires et engagés pour renforcer le partenariat avec l'Europe qui constitue le principal acheteur de son bois afin de soutenir la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC pour un développement économique, social et équitable des communautés du bassin du Congo mais aussi de la nouvelle réglementation de l'Union européenne. Je voudrai à ce niveau saluer les efforts de l'ATIBT et de l'OIBT qui appuient au quotidien le secteur privé dans notre sous-région et les encourage davantage à s'impliquer dans la construction que nous recherchons ensemble.

Mesdames et Messieurs

Avant de clore mon propos, je voudrais réitérer mon encouragement aux co-facilitateurs de la co-facilitation franco-gabonaise et à l'équipe de l'organisation pour la réussite de cette réunion tout en les invitant à prendre en compte les observations et remarques en vue d'améliorer la gouvernance du PFBC pendant leur mandat alors qu'il ne reste pas assez de temps.

Je voudrai profiter de cette occasion pour renouveler ma gratitude à Son Excellence Madame la Ministre d'Etat en charge de l'Environnement et au Gouvernement congolais sous la très haute impulsion du Président de la République, Son Excellence Monsieur Félix TSISEKEDI TCHILOMBO pour avoir accueilli cette 20^{ème} RDP du PFBC ici à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Vive la Coopération internationale

Vive la COMIFAC et ses Etats membres

Vive la RDC

Je vous remercie